



Fait partie du groupe Alimentation Couche-Tard

VIA SEDAR

Laval, le 1 septembre 2021

Résultats du vote en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « règlement 51-102 »)

Madame, Monsieur,

Suivant l'assemblée annuelle des actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc. (la « **Société** ») tenue de manière virtuelle le 1 septembre 2021 (l'« **Assemblée** ») et en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, nous vous avisons, par la présente, des résultats des votes obtenus lors de l'Assemblée. Selon le rapport des scrutateurs, étaient présents à l'Assemblée ou par procuration, les titulaires de 243 828 526 actions de catégorie A et les titulaires de 625 391 698 actions de catégorie B, soit 91,31% des droits de vote afférents à toutes les actions émises et en circulation de la Société.

1. Election des administrateurs de la Société

Un vote par bulletin de vote électronique a été tenu à l'égard de l'élection des administrateurs. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, les personnes suivantes ont été élues à titre d'administrateurs et d'administratrices de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le résultat du vote a été le suivant :

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
Alain Bouchard	3 011 853 347	98,76	37 828 093	1,24
Mélanie Kau	2 972 677 921	97,48	77 003 519	2,52
Jean Bernier	2 982 830 480	97,81	66 850 960	2,19
Karinne Bouchard	2 998 682 546	98,33	50 998 894	1,67
Eric Boyko	3 039 210 139	99,66	10 471 301	0,34
Jacques D'Amours	3 012 620 931	98,78	37 060 509	1,22
Janice L. Fields	3 047 273 374	99,92	2 408 066	0,08
Richard Fortin	3 011 797 255	98,76	37 884 185	1,24
Brian Hannasch	3 039 962 197	99,68	9 719 243	0,32
Marie Josée Lamothe	3 047 326 185	99,92	2 355 255	0,08
Monique F. Leroux	3 041 945 352	99,75	7 736 088	0,25



Fait partie du groupe Alimentation Couche-Tard

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
Réal Plourde	3 011 812 398	98,76	37 869 042	1,24
Daniel Rabinowicz	3 022 892 368	99,12	26 789 072	0,88
Louis Têtu	3 022 698 693	99,12	26 982 747	0,88
Louis Vachon	2 967 886 399	97,32	81 795 041	2,68

2. Nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre de d'auditeur externe

Un vote par bulletin de vote électronique a été tenu à l'égard de la nomination des auditeurs externes. Compte tenu des procurations reçues et des votes exprimés, la firme PricewaterhouseCooper s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommée à titre d'auditeur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et les administrateurs sont autorisés à fixer leur rémunération. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
3 052 809 868	99,65	10 867 090	0,35

3. Vote consultatif en matière de rémunération des membres de la haute direction

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'adoption d'un vote consultatif sur la rémunération des membres de la haute direction. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, les pratiques en matière de rémunération des membres de la haute direction ont été approuvées. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (#)	CONTRE (%)

4. Approbation et ratification du régime incitatif d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour de la Société

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'approbation et ratification du régime incitatif d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour de la Société. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, le régime incitatif d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour de la Société a été approuvé et ratifié. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (#)	CONTRE (%)
2 995 046 896	97,89	64 634 538	2,11



CIRCLE K™



Fait partie du groupe Alimentation Couche-Tard

Cordialement,

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.

par :

(s) Valéry Zamuner

Valéry Zamuner

Vice-présidente principale, Conseillère juridique principale et
Secrétaire corporatif

Tél: (450) 662-6632, poste 4549

Télec.: (450) 662-6633

valery.zamuner@couche-tard.com